

DGR IATA 7.1 - Recyclage

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

- Expéditeurs et emballeurs
- Les fabricants et les exportateurs de marchandises ou de produits dangereux contiennent des marchandises dangereuses
- Agents de fret, consolidateurs et transitaires
- Le personnel de l'opérateur agissant en tant qu'expéditeurs

Pré-requis

Français lu / parlé / écrit.

Les participants doivent être en possession d'un certificat valide

Objectifs pédagogiques

- Respectez les exigences de conformité réglementaire pour la revalidation et maintenez votre certification à jour
- Continuer à effectuer les tâches liées à la préparation correcte des envois de marchandises dangereuses
- Appliquer les changements et les amendements importants au manuel DGR de l'IATA pour préparer les envois de marchandises dangereuses
- Reconnaître les responsabilités juridiques des parties prenantes impliquées dans le transport de marchandises dangereuses par avion

Description / Contenu

- Changements et modifications importants à la dernière édition de l'IATA DGR
- Responsabilités juridiques des principales parties prenantes
- Classification et identification des marchandises dangereuses
- Documentation de transport requise : Déclaration de marchandises dangereuses (DGD), lettre de transport aérien
- Implications de sécurité des types d'emballages et des limitations de quantité nette
- Communication de bout en bout des dangers et des exigences de manipulation à l'aide de marques et d'étiquettes correctes

Modalités pédagogiques

- Exercices de classe, expédition pratique et exercices de documentation
- Études de cas
- Évaluation finale (théorique/pratique)



Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

Validation de la formation après réussite au test final : 80% de bonnes réponses
Si résultat entre 60 et 80% possibilité de passer un deuxième test
Si résultat inférieur à 60% Echec - Nouvelle formation initiale exigée

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Notre formatrice Eva. Elle est certifiée pour dispenser les cours IATA relatifs aux marchandises dangereuses pour toutes les fonctions (7.1 à 7.10).

Depuis plus de 7 ans , elle collabore également avec des bureaux d'études internationaux spécialisé dans la réglementation des marchandises dangereuses. Elle y assure des missions d'audit, de conseil, d'élaboration de documents de transport(dont DGD) et d'inspection d'envois, pour des clients variés : entreprises, autorités nationales, ministère des Transports, OTAN et protection civile.

Trilingue (français, anglais, hongrois) et dotée d'une forte capacité pédagogique, Eva incarne une approche exigeante mais accessible des formations DGR.

19/09/2025